

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-75

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 novembre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 novembre 2017.

VU le Code de l'éducation ;

VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 11ème Partie – P2.3 : Dons

Exposé de la décision :

Historique : La Fondation de l'Université Paris Descartes a reçu plusieurs dons.

Problématique : La Fondation doit soumettre les dons qu'elle a reçus à l'acceptation du CA.

Sont soumis à l'examen :

- au bénéfice de la recherche menée à la Faculté de Médecine, dans le cadre du gala « Sauver la Vie », neuf dons d'entreprises de 12 750 € chacun ainsi que deux dons d'entreprises de 25 500 € chacun ;
- au bénéfice de la BIU Santé, 6 500 € d'Elsevier BV, 4 000 € d'Elsevier Masson ;
- au bénéfice de la recherche menée à la Faculté de Médecine, trois dons de particuliers (1 000 €, 5 000 €, 5 000 €) et un don d'entreprise (150 €) ;
- au bénéfice de l'équipe Paterlini - Bréchet, neuf dons de particuliers (3 100€, 900€, 900€, 900€, 900€, 900€, 800€, 600€, 600€) ;
- au bénéfice de l'équipe Bouscary - Mayeux, un don de particulier de 2 000 € ;
- au bénéfice de la mission Art et Sciences, un don d'entreprise de 15 000€ ;
- au bénéfice de l'institut Cochin - Equipe C. ARRIEUMERLOU, un don de particulier (200€) ;
- au bénéfice de la valorisation du patrimoine de la Faculté de Pharmacie, 1 500€ de la Société d'Histoire de la Pharmacie.

Proposition de décision soumise au Conseil : La Fondation propose l'acceptation de ces dons fléchés.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 31
Abstentions : 0
Votes exprimés : 31
Contre : 0
Pour : 31

Fait à Paris, le 4 décembre 2017

Le Président



Frédéric DARDEL